

LA CULTURE EUROPÉENNE
EN TANT QUE FONDEMENT DU DIALOGUE
ET DU FÉDÉRALISME

PAR

DUSAN SIDJANSKI

Le plus bel hommage que nous puissions rendre à Denis de Rougemont est de ranimer le dialogue des cultures qu'il avait engagé à Genève en 1961. Cette initiative a abouti à la *Conférence Europe-Monde*, dialogue des cultures, à Bâle en 1964.

Aujourd'hui, c'est grâce au soutien fidèle du Premier Ministre du Portugal José Manuel Durão Barroso, ancien assistant au Département de science politique de l'Université de Genève et étudiant de Denis de Rougemont, que cette Conférence de Lisbonne a pu être organisée par le Centre européen de la culture afin de réunir les auteurs qui ont pris part à la rédaction de cet ouvrage collectif. Je lui exprime toute notre reconnaissance. L'aide des trois fondations, Gulbenkian, Latsis et Luso-américaine, a permis de réaliser ce projet ambitieux et du même coup, de relancer les activités du Centre européen de la culture fondé en 1950 par Denis de Rougemont et Raymond Silva à la suite de la résolution culturelle du Congrès de La Haye de 1948.

Denis de Rougemont est un écrivain engagé avant de devenir un grand Européen. Il se proclame libre et responsable. Il est le premier à mettre au goût du jour le qualificatif d'«engagé» dont Sartre s'est attribué la paternité en dépit de nombreuses prestations du père légitime. De fait, Denis de Rougemont y tenait beaucoup et ne manquait aucune occasion pour affirmer son droit d'auteur. D'autant que pour lui l'engagement impliquait à la fois la liberté et la responsabilité personnelles.

Ses études de lettres et de philosophie achevées à l'Université de Neuchâtel, il quitte la Suisse pour Paris en invoquant le manque de «capitale intellectuelle» en Suisse. A Paris, il dirige les «Editions Je Sers» et participe à la création des deux groupes personnalistes,

«Esprit» avec Emmanuel Mounier et «Ordre nouveau» avec Arnaud Dandieu et Alexandre Marc. Après la faillite des Editions Je Sers, il devient «un intellectuel en chômage» qui écrit en 1936 un petit traité de la pensée engagée sous le titre *Penser avec les mains*.

La personne est au centre de sa réflexion. Au travers du parcours sinueux de l'histoire, on perçoit en profondeur une tendance vers l'élargissement de la sphère de la liberté, vers la reconnaissance des personnes et des communautés. L'interdépendance et la mondialisation appellent à la constitution de nouvelles unions plus amples réunissant des Etats, des régions, des villes et des localités. Tout en les rassemblant, le fédéralisme leur permet de conserver leurs identités. Il les unit en préservant leur diversité.

Par des voies différentes, nous avons abouti à la même conclusion qui, tout en formant le fondement du fédéralisme, fut notre principal point de rencontre : la notion nouvelle de la personne. Denis de Rougemont fait remonter son origine au Concile de Nicée (325) qui en donne la définition et, par là même, précise ce qu'est l'apport essentiel du christianisme (1). Les anciens Grecs avaient dégagé les notions de l'être distinct, c'est-à-dire de l'individu. A leur tour, les Romains avaient forgé le concept de citoyen. Mais aussi bien l'individu que le citoyen romain évoluaient dans un monde clos où, en tant que sujets, ils s'opposaient aux barbares et aux esclaves qui étaient traités comme des objets. Leurs relations se caractérisaient par une inégalité fondamentale. A l'encontre de cette conception restrictive et discriminatoire, le christianisme libère par la conversion ou la révolution individuelle – tout homme, noble ou esclave. Il introduit la pleine reconnaissance de la personne, de l'autre, et l'étend à tout être humain considéré dans sa dignité. L'homme libre et responsable, tendu vers l'accomplissement de sa fin, est reconnu comme tel au sein d'une communauté où il est appelé à s'épanouir. C'est sur ce même fondement que viendront s'édifier les notions du couple, de la famille, du dialogue entre égaux et du fédéralisme telles que les conçoit Denis de Rougemont.

De mon côté, afin de donner une image simplifiée de ce processus fédératif, j'ai emprunté à Hegel, dans ma thèse de 1954 (2), le

(1) *L'Aventure occidentale de l'homme*, Paris, Albin Michel, 1957, pp. 60 et s.

(2) *Fédéralisme amphictyonique*, Lausanne, F. ROUGE et Cie, Librairie de l'Université, 1956, pp. 5-6. En relisant PROUDHON, j'ai trouvé une référence à «l'Amphictyonie grecque» à la page 124 *Du Principe Fédératif*, Paris, Bossard, 1921.

schéma de l'évolution de l'idée du droit. Schéma certes simplificateur à l'extrême mais utile pour la lecture générale du fondement historique de la démocratie et du fédéralisme. Le fil conducteur à travers le temps est le degré de reconnaissance de la qualité de personne. Pendant la période de l'empire oriental, seul le tyran a la qualité de personne dotée d'un vouloir libre. Le droit émane de cette personne unique, les autres étant ses objets ou ses instruments, la communauté répond à la notion de possession et offre l'exemple de la sphère la plus réduite de la qualité de personne. Dans le monde grec, la qualité de personne est conférée à un nombre plus large d'individus : la reconnaissance est pratiquée entre Grecs, les autres faisant partie de la sphère des objets ou des instruments. Cependant, l'école stoïcienne ouvre une première brèche en affirmant l'égalité entre hommes libres et esclaves et en propageant la notion du genre humain. Mais le principe dominant demeure la reconnaissance entre Grecs. Le monde romain maintient la relation sujet-objet, maître-esclave, tout en élargissant la base par l'assimilation de certains barbares. La communauté repose sur la distinction entre *jus civilis* régissant les rapports entre Romains et *jus gentium* assurant les relations entre Romains et les peuples subordonnés. La communauté s'édifie sur le *principe de domination*. Ce n'est qu'avec l'avènement du christianisme que la reconnaissance de la personne humaine se généralise progressivement et s'impose comme principe fondamental. Ce principe de la reconnaissance des personnes mais aussi des communautés de personnes est le fondement de la liberté, de la démocratie et du fédéralisme. De surcroît, c'est sur le fond de la reconnaissance de l'autre que peut se nouer un authentique dialogue des cultures. Ces deux voies aboutissent à l'essence des valeurs européennes qui constitue le fondement du fédéralisme. Ces deux approches d'une même substance au centre de laquelle se situe la personne au sein de la communauté des hommes, convergent vers l'interrogation sur l'organisation future de l'Union européenne ou la quête d'un nouveau fédéralisme européen (3).

L'idée que nous avons partagée sans le savoir avec Denis de Rougemont et qui est à l'origine de notre rencontre a été suivie d'une longue et riche collaboration. Tout au long, ce parcours commun a été

(3) Cf. mon essai *L'approche fédéraliste de l'Union européenne ou la quête d'un fédéralisme européen inédit*, Paris, Notre Europe, Etudes et Recherches, n° 14.

enrichi par le dialogue que nous n'avons cessé de poursuivre tant sur les points essentiels qui nous unissaient que sur les différences qui nous distinguaient. Un des thèmes de nos controverses était le rôle de l'Etat dans la future fédération européenne. Le dialogue était le théâtre de confrontations passionnées mais restait toujours amical et respectueux de nos conceptions distinctes. Au cours de nombreuses fins d'après-midi, tendues vers le même but, nous renouions le dialogue sur les points controversés. Ces confrontations souvent passionnées se déroulaient toujours dans une ambiance empreinte d'amitié et de respect de nos conceptions distinctes. Un apprentissage continu du dialogue qui a abouti au consensus sur ce point de friction. Résultat d'autant plus surprenant que Denis de Rougemont avait mis toute sa passion à combattre l'Etat-Nation, principal fauteur de guerre et obstacle à la création d'une fédération européenne. La tentation de chercher à détruire cet obstacle était forte. N'empêche que la conviction que le fédéralisme ne peut être construit durablement sur les ruines d'un élément central de la réalité politique de notre temps l'a emporté : l'Etat est aux côtés des régions, des communes, mais aussi de toutes sortes d'associations et de pôles et de réseaux de collaboration, un rouage incontournable dans la construction européenne. En effet, d'un commun accord, nous avons admis que tout en demeurant important, l'Etat tend à être dépassé par le haut par la fédération européenne et par la communauté internationale et par le bas par l'émergence des régions, des métropoles et des villes, des communes et d'une multiplicité d'acteurs sociaux économiques, scientifiques, technologiques et culturels.

Dans cet ensemble de réseaux de collaboration et de compétition se profile en filigrane la problématique culturelle qui appelle et exige le dialogue des cultures. Le constat de Denis de Rougemont est clair en définitive : « Je ne propose pas de les détruire, c'est impossible. Je propose de les dépasser, à la fois par en haut et par en bas, et cela, c'est devenu possible au XX^e siècle. Dépasser l'Etat-Nation par en haut, signifie *Fédération* continentale, et par en bas, signifie *Régions* ». L'Europe des régions est une Europe fédérale dont un des fondements dynamiques est la Région. Son idée même d'un Sénat européen des Régions vise à assurer une participation plus directe notamment des Länder allemands ou des Provinces espagnoles au sein de la Communauté fédérale. C'est à l'intérieur de cette Communauté fédérale européenne que sont appelés à s'articu-

ler les divers et multiples espaces de participation : Commune, Région, Etat, Fédération européenne.

En me replongeant dans l'histoire de l'après-guerre, je suis toujours plus émerveillé par l'influence qu'a exercée Denis de Rougemont sur l'évolution de l'idée européenne. A l'origine, ce mouvement vers l'union est l'œuvre de la société civile, des associations et groupes de promotion qui pèsent sur les politiques des gouvernements. A la suite de son discours de profession de foi européenne aux Rencontres internationales en 1946 à Genève, il formule les principes et les valeurs du fédéralisme au Congrès de Montreux en 1947. Au Congrès de La Haye, réunissant plus de mille participants d'horizons divers, il est au centre des tractations et de l'élaboration du *Manifeste européen* dont il assume la rédaction : le Rapport culturel, la Résolution finale, et le Message aux Européens sont de sa plume. Sur les photographies du Congrès, Denis de Rougemont apparaît debout derrière Churchill qui essuie quelques larmes après avoir prononcé le discours de clôture.

En 1949, la Conférence européenne de la culture esquisse les grandes lignes du futur Centre européen de la culture qui sera inauguré à Genève en octobre 1950. Dès la création du Centre, on assiste à une véritable explosion d'initiatives, de projets, et d'activités. Engagé dans cette aventure européenne dès 1956, je ne cesse d'admirer la profusion d'idées et d'actions de Denis de Rougemont en parallèle à son œuvre d'écrivain. La stratégie consiste à concevoir des projets, à réunir des groupes de réflexion puis à passer à l'action : intervention auprès des gouvernements dans le sens d'une fédération européenne, création d'associations autonomes rattachées au Centre ou initiation de projets qui sont repris ou confiés à des organisations officielles. Le tout accompagné d'une action de publications et de diffusion.

Un cas exemplaire : la conception du CERN. Selon le témoignage du Professeur Pierre Auger (Département des sciences exactes de l'UNESCO), « c'est au cours d'une réunion du CEC, à Genève, le 12 décembre 1950 que s'est produit un des événements essentiels : la conception ». L'idée fait son apparition dans une résolution de la Conférence de Lausanne. Autre exemple : en 1953, un groupe de 20 personnalités réunies autour de Denis de Rougemont a élaboré une Constitution de l'Europe fédérale. Ce processus politique a été stoppé net par l'échec de la CED. Ce qui n'a pas empêché le Centre

de continuer le débat sur l'avenir fédéraliste de l'Europe. Tout en étant conscient des obstacles matériels (Etat-Nation, intérêts acquis) Denis de Rougemont est convaincu que les obstacles les plus tenaces sont dans les mentalités. D'où son action d'éducation civique européenne ainsi que les projets d'une Université européenne qui ont abouti à l'Institut européen universitaire de Florence ainsi qu'à un Master européen.

Parallèlement, il constate que l'Europe a un besoin vital du dialogue avec les autres cultures : elle est elle-même une culture de dialogue, née de la synthèse difficile et jamais achevée de plusieurs cultures et traditions, en tension et contradiction. Le premier *dialogue des cultures* qui s'est déroulé à Genève en 1961 a été suivi d'une conférence Europe-Monde à Bâle en 1964. La chaîne a été interrompue par la maladie de Denis de Rougemont, mais aussi faute de ressources, les dialogues des cultures étant en avance sur les idées de l'époque. Aujourd'hui, le dialogue des cultures revient en force comme en témoignent le Colloque de Genève de janvier 2004 et le Congrès de Lisbonne d'avril 2004, sous le Haut patronage du Premier Ministre du Portugal, M. José Manuel Durão Barroso.

Le dialogue contribue à une paix durable : «derrière nos conflits politiques et nos inégalités économiques, il y a des réalités beaucoup plus durables et profondes, qui sont nos cultures au sens large du terme, c'est-à-dire nos manières propres de penser, de sentir et de croire, de légiférer, de rêver et d'agir. Or, ces réalités qu'on peut appeler culturelles sont les sources profondes des grands malentendus qui opposent nos régions sur le plan politique, économique et social. La méconnaissance de ces réalités «culturelles» est ce qui empêche le plus souvent nos négociateurs, nos hommes d'Etat et nos opinions publiques de s'entendre, de s'arranger et de régler des conflits encore plus graves, à long terme. Si donc nous, les intellectuels, qui n'avons pas d'autre pouvoir, décidons de contribuer à une meilleure entente politique – et même économique – nous ne pourrions le faire qu'en travaillant à «améliorer le terrain», au sens médical du terme, c'est-à-dire en trouvant les moyens d'assurer une meilleure connaissance mutuelle de nos cultures. Et cela suppose un dialogue véritable, et un dialogue organisé» (4). Ce sont les pensées

(4) Denis DE ROUGEMONT, «Sur le rôle de l'Europe dans le dialogue des cultures», *Cadmos*, n° 50, p. 15.

qui nous ont inspirés lors de l'élaboration du programme du dialogue à l'aube du XXI^e siècle : d'abord les fondements du dialogue Europe-Mondes juif, arabe et musulman ; puis la principale source de malentendu : les comportements et surtout la situation et le traitement des femmes qui assument des rôles fort différents dans ces cultures. D'où le besoin urgent de renouer, sous toutes les formes et à tous les niveaux, le dialogue de l'Europe avec d'autres cultures.

Selon Denis de Rougemont, le concept de l'héritage culturel est pris dans son acception large comme «la somme de tous les produits de la culture au cours des âges : religions et philosophies, arts et lettres, sciences et techniques, idéaux et pratiques politiques, législations et codes de la Cité, jugements moraux, esthétiques et critiques, réflexes acquis et sagesse proverbiale, et enfin ou d'abord les langues et tout ce qu'elles conditionnent – modes de sentir, de juger, de penser – à quoi s'ajoutent, puisque ces éléments constitutifs sont pluriels et souvent antinomiques, leurs combinaisons innombrables en systèmes toujours plus complexes, successifs ou simultanés, et les interactions de ces systèmes» (5).

L'idée consiste à engager et à poursuivre les dialogues des cultures entre des ensembles culturels et régions qui, d'après Toynbee, forment des «champs d'études intelligibles». Autour du pôle constitué de Jérusalem, de la Grèce et de Rome, la culture européenne s'est épanouie au contact des autres cultures et grâce aux apports du monde méditerranéen et de ses composantes arabes, musulmanes et juives. Le dialogue intérieur avec des cultures importées se développe sur la base des reconnaissances mutuelles, de la tolérance et du respect de l'autre. Ce sont les mêmes principes qui sont appelés à orienter le dialogue de l'Europe avec les autres mondes culturels et espaces de civilisation auxquels elle apporte à son tour la contribution de son expérience de démocratie, des droits de l'homme et de communautés politiques de droit, ainsi que de sa science et de sa technologie.

La mondialisation qui ne date pas d'aujourd'hui a diffusé à toute la planète la civilisation technicienne dont l'Europe a été le foyer. Cette civilisation technologique européenne et occidentale qui est née et a connu son essor dans le contexte culturel propre à l'Europe,

(5) *Écrits sur l'Europe*, œuvres complètes de Denis DE ROUGEMONT, édition établie et présentée par Christophe Calame, Paris, Editions de la Différence, vol. second, 1994, p. 368.

a été étendue au monde entier sans égard pour les divers environnements culturels. Or, les transferts de technologie suscitent la nécessité d'être accompagnés par le dialogue des cultures. D'autant qu'à plus d'un titre, le transfert des instruments de la civilisation technologique se présente souvent comme une greffe étrangère imposée à une communauté qui met les moyens techniques en pratique sans tenir compte de son contexte culturel.

Aujourd'hui où certains conflits prennent l'allure des «chocs des civilisations», il est vital que l'Europe fasse entendre sa voix à travers des dialogues des cultures et des échanges et par des rapprochements fondés sur la compréhension, le respect mutuel et la convivialité à l'exclusion de toute velléité de supériorité, de domination ou de contrainte. Le souci d'entamer, de poursuivre et d'approfondir le dialogue des cultures entre l'Europe et les mondes arabe, musulman et juif, comme entre les grands ensembles du monde occidental, habite l'esprit de nombreux penseurs, créateurs, artistes et scientifiques ainsi que religieux, croyants et agnostiques, dirigeants politiques, économiques et sociaux. Le Centre européen de la culture réunit à Lisbonne, à la suite de nombreux travaux et colloques préparatoires, des représentants de plusieurs cultures. Son but est de rouvrir le dialogue de l'Europe avec les ensembles arabe, musulman et juif, à la fois sous la forme de dialogues entre les grandes régions du monde et de dialogues au sein de l'Europe. Ce dialogue aussi indispensable qu'exemplaire, soutenu par les régions, les nations européennes comme par l'Union européenne devra marquer le début d'une ère de dialogues. Valeurs, croyances, styles de vie et comportements ainsi que le développement dans le respect des identités culturelles et politiques, tels pourraient être les quelques thèmes autour desquels se noueraient des macro-dialogues accompagnés d'une multitude de micro-dialogues.

A cette fin, il nous a paru nécessaire d'examiner les fondements sur lesquels repose la relation entre ces régions et ces mondes culturels et notamment la convergence et la divergence des valeurs et des principes de base, des attitudes et des comportements. La culture étant prise au sens général des œuvres créées par l'homme, le moment est venu de s'interroger sur les effets de la culture européenne y compris de la science et de la technologie sur la culture et le développement des voisins de l'Europe et vice-versa, sur leur influence passée et présente sur la culture européenne. Les produits

de la culture européenne, en particulier la révolution industrielle et post-industrielle, la révolution de la haute technologie de communication et de gestion des productions et des services, les formes de démocraties et le respect des droits de l'homme, la place de la femme et de la famille, contribuent-ils au rapprochement ou attisent-ils les conflits entre ces sociétés de cultures distinctes? Dans quelle mesure l'expérience de l'Union européenne de paix, d'interdépendance et de solidarité dans un cadre démocratique et dans le respect des diversités au sein des communautés de vocation fédérative, peut-elle inspirer d'autres Etats et regroupements régionaux?

Une deuxième dimension s'inscrit dans la ligne des dialogues au sein de l'Occident et notamment le dialogue Europe - Amérique latine (Brésil) et Afrique lusophone, dont le foyer principal se trouve au Portugal. Pour l'heure, le dialogue Europe - Amérique du Nord est à prévoir ultérieurement en raison même de son importance et de ses difficultés qui exigent une vaste préparation et un programme particulier. Il n'en reste pas moins que l'ombre des relations de ces deux grands ensembles qui forment l'Occident ne cessera pas d'être présente plus ou moins discrètement dans les dialogues des cultures entre l'Europe et les autres ensembles culturels.

Je suis convaincu que l'Europe, à la fois une et diverse, est susceptible d'apporter sa contribution originale. En effet, son expérience et sa quête d'une Union fédérale inédite, de même que le respect de ses diversités culturelles et nationales qui constituent le fondement de son unité profonde, sont autant de composantes de sa vocation à engager des dialogues tant en son sein qu'au niveau des grandes régions du monde. C'est aussi sa façon de contribuer à la paix universelle.

L'idée du fédéralisme est une des clés de la pensée de Denis de Rougemont, comme un prolongement de la personne, en germe dans *Penser avec les mains* et dans *L'Amour et l'Occident*. Comme il a écrit en 1977 : «une conception toute nouvelle de l'amour est née dans le midi de la France : l'amour courtois. Or, elle est née de la rencontre imprévue et parfaitement imprévisible de trois facteurs hétéroclites : une rhétorique de l'amour-sentiment intimement liée à la mystique des soufis dans l'Islam et donnant lieu à un mouvement propagé de Bagdad à l'Andalousie; une hérésie manichéenne née en Perse et propagée le long des rives Nord de la même Mer civilisatrice jusque dans les pays du Sud de l'Europe : le catharisme. Et

enfin la proximité du Languedoc et de l'Espagne, alors occupée, civilisée, administrée par les Arabes (XI^e et XII^e siècles). Et tout cela au moment des croisades» (6). Quelle alchimie de toutes ces cultures diverses dans le creuset européen!

Selon Denis de Rougemont, la base de l'unité européenne étant une culture à la fois pluraliste et diversifiée, on ne peut fonder sur elle qu'une *union fédérale*. Celle-ci stimule et garantit l'épanouissement des potentiels différenciés sur un fond culturel commun de valeurs partagées et dans un ensemble à vocation fédérative. Je n'en veux pour preuve que l'actualité des principes fédératifs que Denis de Rougemont a définis dès 1947 au Congrès de Montreux. Tout d'abord, le renoncement à l'hégémonie, le renoncement à l'esprit de système, car fédérer, c'est réunir des éléments hétéroclites. Le fédéralisme ne connaît pas de problème de minorités : sauvegarder la qualité propre de chaque minorité, tel est le but d'une fédération ; de même que préserver la qualité propre des Nations ou des Etats fédérés, ou des Régions fédérées. En outre, le fédéralisme repose sur l'amour de la complexité ; c'est le contraire de la simplification totalitaire, de l'uniformité imposée par le pouvoir central. En vérité, une fédération se forme de proche en proche par le moyen des personnes et des groupes. Elle naît et croît dans un espace de liberté, de démocratie et de pluralisme, dans la multiplicité des idées, des cultures, des partis et des régions et dans un tissu social complexe et diversifié. Le fédéralisme évoque le courant qui circule de bas en haut. Il s'élabore à partir de la base et n'est pas imposé d'en haut à l'instar de la décentralisation, terme que Denis de Rougemont n'aimait pas employer. Comme la région, le fédéralisme est naturel et fonctionnel et ne résulte pas d'une contrainte artificielle.

Ce tableau des principes du fédéralisme est complété par le rappel des vertus qui caractérisent l'esprit du fédéralisme à l'exemple des vertus républicaines définies dans *L'Esprit des lois* de Montesquieu. Parmi ces vertus, figurent le respect du réel et notamment des réalités régionales, mais aussi le respect du petit par opposition à la vénération du gigantisme dans l'Etat centralisé. Autre vertu, la tolérance, c'est-à-dire l'acceptation de l'altérité de l'autre, la recon-

(6) Denis DE ROUGEMONT, «Sur le rôle de l'Europe dans le dialogue des cultures», *Cadmos*, n° 50, Été 1990, p. 6.

naissance de la personne d'autrui, vertu qui assure à tout un chacun son épanouissement. Principes et vertus du fédéralisme sont autant d'idées-forces qui sont projetées au plan de la société sous la forme du fédéralisme.

Plus tard, deux éléments nouveaux viennent compléter sa vision du fédéralisme et se situent d'emblée au centre des préoccupations de Denis de Rougemont : *le principe de subsidiarité et la dimension des Régions*. Citant souvent l'observation d'un diplomate américain, D. Moynihan à propos des Etats-Unis, il transposait la subsidiarité en termes européens. «Ne confiez jamais à une grande unité ce qui peut être fait dans une plus petite. Ce que la famille peut faire, les Etats ne doivent pas le faire. Ce que les Etats peuvent faire, le gouvernement fédéral ne doit pas le faire». Le même principe s'applique à l'Europe fédérée qui ne doit se charger que des tâches qui dépassent la capacité des Etats européens pris séparément. Les compétences d'une commune, d'une région, d'un Etat, d'une fédération européenne, doivent être définies par la dimension des tâches à accomplir. A mesure qu'augmentent les dimensions des tâches – transports, énergie, emploi, inflation, défense – le niveau de décision s'élève jusqu'à devenir continental ou mondial. L'application de ce principe de subsidiarité a été prévue par le Projet d'Union du Parlement européen dit projet Spinelli en 1984. Repris dans le Rapport du comité Delors sur l'Union économique et monétaire, il a été mis en œuvre dès l'Acte unique européen puis successivement affiné et développé par les traités de Maastricht, d'Amsterdam et de Nice. Le projet de traité constitutionnel lui a réservé une place de choix.

D'autres principes fédératifs définis dès 1947 trouvent une large application dans les traités européens qui n'admettent pas l'hégémonie d'un Etat membre. De même, les traités privilégient les moyens et petits Etats membres tant dans la composition des institutions que dans leurs processus de décision. Aussi, les traités cherchent-ils à préserver l'identité des Etats membres et, dans l'ensemble, reproduisent les principales valeurs qui font partie de la culture européenne. Quant à la complexité de l'Union européenne, elle a atteint un tel degré qu'aujourd'hui un certain retour à des procédures plus simples et plus transparentes s'impose sous peine d'une inefficacité croissante. Malgré la politique régionale et la création du Comité des régions, celles-ci sont loin de bénéficier, sauf quelques exceptions (ex : Allemagne, Belgique, Espagne) de larges

autonomies telles que préconisées par Denis de Rougemont. En effet, il a souvent appelé de ses vœux la création d'un Sénat des régions, idée reprise par les Länder allemands lors des négociations du traité de Maastricht. A son tour, le principe de participation trouve une large application dans la mesure où les unités membres (Etats, Régions, Villes et communes) sont associées à divers degrés aux processus de décision. A des niveaux différents allant de l'Union aux communes se constituent des espaces de participation civique qui offrent aux citoyens l'occasion de prendre leurs affaires en main. A ce titre, les régions forment un nouvel étage entre communes, Etats et l'Union et constituent des piliers dynamiques de la Fédération. Elles tissent ainsi de nombreux réseaux de solidarités et de coopération diversifiés tout en s'inscrivant dans le cadre général des objectifs et des institutions de l'Union.

Cette intuition est en train de devenir réalité. L'expansion des réseaux horizontaux, la nouvelle capacité d'action des individus comme des groupes ou des organisations publiques et privées, ouvrent de nouveaux horizons à la participation plus directe à des liens coopératifs mais aussi à des formes nouvelles d'opposition et de mobilisation des masses. Il n'en reste pas moins que les tissus sociaux et les acteurs comme les entreprises et les institutions politiques évoluent vers des formes décentralisées de réseaux horizontaux, qui ouvrent de nouvelles perspectives de participation tant souhaitée par Denis de Rougemont. Dès à présent, on observe que le pouvoir politique hiérarchique, fondé sur la force considérée comme légitime, tend à prendre la forme de leadership qui n'impose pas sa volonté mais cherche à consulter, à associer, à persuader et à entraîner les divers acteurs dans les sociétés de communication.

Les idées et les initiatives de Denis de Rougemont, trop avancées au moment où il les a formulées, s'inscrivent graduellement et au gré des constellations politiques, dans la réalité européenne. Aussi, apportent-elles la preuve de l'actualité de l'approche fédérative qui correspond à la fois au besoin de «l'Union dans la diversité» et à l'impact des hautes technologies sur la remodelisation des relations entre personnes au sein de nouvelles formes d'organisation politique et sociale. Le nouveau fédéralisme est notre avenir.

Depuis son engagement européen, Denis de Rougemont, qui n'a pas eu la chance d'assister à la chute du mur de Berlin, a toujours œuvré à la réunion des deux Europes. Il a gardé la conviction que,

malgré la guerre froide et la séparation au début étanche de l'Europe occidentale et de l'Europe de l'Est, l'Europe demeure unie dans sa culture. D'où son espoir que l'Union européenne se refera un jour sur la base de la culture commune plus profonde que l'empreinte du communisme. L'élargissement de l'Union européenne confirme son intuition et sa conviction profonde.

Cette Europe retrouvée, l'éducation européenne devient une des priorités car, comme se plaisait à le redire Denis de Rougemont, il est essentiel de changer les mentalités qui forment des résidus d'obstacles à la constitution de la Fédération européenne. L'histoire et la géographie dans leur dimension européenne au-delà des stéréotypes historiques nationaux et cela dès les classes primaires, on entend encore la voix de Denis de Rougemont répétant cette exigence sans relâche comme en témoignent les bulletins du Centre européen de la culture consacrés à l'éducation européenne. C'est une des tâches qui attendent l'Union européenne. En revanche, le projet d'une Université européenne de 1959 post licence a eu plus de succès en s'incarnant dans l'Institut universitaire européen de Florence. Aujourd'hui, une dimension scientifique et technologique complémentaire se profile dans le projet d'un Institut européen de technologie, si cher au Président de la Commission européenne.

C'est autour de ces trois axes principaux de la pensée et de l'action de Denis de Rougemont que s'articule sa contribution exceptionnelle d'une actualité ardente à l'Union de l'Europe et son apport à la paix et au développement du monde qui ne peuvent qu'être fondés sur le dialogue des cultures.